

Schéma directeur d'accueil des campings caristes

Objectifs

Dans le cadre du projet de territoire, réalisation d'un schéma permettant d'améliorer les conditions d'accueil des camping-caristes sur le territoire « Cœur de chartreuse et peut-être plus largement à l'échelle de la destination Chartreuse qui visera à garantir une répartition équilibrée de l'offre d'accueil pour :

- éviter l'essaimage d'aires d'accueil sur un même territoire
- maîtriser les flux touristiques
- partager les usages
- favoriser une politique globale d'amélioration de l'accueil touristique
- renforcer l'attractivité de sites touristiques

1. Réalisation d'un diagnostic préalable à l'échelle de ou des l'EPCI du PNRC sur les conditions d'accueil :

- État des lieux de l'offre de stationnement privée (campings) et publique (aires de stationnement ou d'accueil communales).
- Détail des modalités d'accueil (périodes d'ouverture, tarifications, arrêtés municipaux concernant d'éventuelles restrictions de stationnement).
- Identification des situations critiques/points noirs (sites à forte fréquentation, phénomènes de sédentarisation, impacts environnementaux et paysagers).
- Description des équipements et le contexte paysager
- Réglementation en vigueur sur les aires ou à proximité des sites fréquentés

2. Élaboration d'un schéma d'accueil des camping-caristes :

- Concertation avec le secteur privé (campings) quant à la définition d'une politique d'accueil.
- Définition des nouvelles modalités d'accueil
- Préconisations d'amélioration des équipements existants : modernisation, aménagements paysagers et des voies de circulation, agrandissement des emplacements, etc.
- Cas échéant, rédaction d'arrêtés municipaux concernant d'éventuelles restrictions de stationnement.
- Écriture de procédure d'animation du dispositif (animation et information sur sites)

Bénéficiaires

EPCI(s), communes concernées à l'échelle du territoire.